RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

UNIVERSITE DE RENNES 1

LICENCE

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-1, D. 613-3 et D. 613-6;

Vu l'arrêté du 01 décembre 2014 relatif à l'habilitation de l'UNIVERSITE DE RENNES 1 à délivrer des diplômes nationaux ;

Vu les pièces justificatives produites par M. ANTOINE POSNIC, né le 11 février 1996 à RENNES (035) en vue de son inscription à la Licence ;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires ;

Le diplôme de LICENCE de sciences, technologies, santé, mention informatique mention assez bien

est délivré à M. ANTOINE POSNIC

au titre de l'année universitaire 2016–2017 et confère le **grade de licence**, pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Fait le 10 novembre 2017

Le titulaire

Le Président

D. Alio

N°

/2017201606904

RENNI

13104413

David ALIS

Le Recteur d'Académie, Chancelier des universités

Thierry TERRET